



Déclarations et Discours

N° 84/6

LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT SERONT LA PRÉOCCUPATION MAJEURE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

Notes pour une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, à la trente-neuvième session de l'assemblée générale des Nations unies, New York, le 25 septembre 1984.

...Il y a huit jours, un gouvernement progressiste conservateur est entré en fonction au Canada et il sied que la première grande déclaration de politique étrangère de ce gouvernement à l'étranger soit faite ici aux Nations unies. Comme tous les pays, nous nous trouvons face à des problèmes internes urgents et nous sommes résolus à nous y attaquer. Il n'en reste pas moins que le Canada est un pays essentiellement tourné vers l'extérieur. Notre économie est en symbiose avec l'économie internationale. Originaire de tous les continents et de tous les pays, notre population possède de multiples liens avec le reste du monde. Notre capitale, Ottawa, tire son nom d'un mot algonquin signifiant « lieu de réunion », et notre histoire est celle d'une collectivité qui est une sorte de carrefour de cultures différentes et d'intérêts divergents. Depuis le jour de notre accession à la souveraineté, nos gouvernements et nos citoyens se sont attachés à servir de leur mieux les intérêts de toutes les nations. Nous continuerons à œuvrer dans cet esprit.

Le Canada a participé activement à la création des Nations unies et ses gouvernements successifs, formés par différents partis, ont constamment aidé l'Organisation à relever ses défis les plus difficiles. Je me présente devant cette assemblée dans l'esprit de poursuivre la tradition d'illustres compatriotes, tels Howard Green, qui a mis toute son ardeur à faire conclure un traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, première étape sur la voie d'une interdiction complète, Lester B. Pearson, initiateur des mesures de maintien de la paix, et Paul Martin, qui a contribué à ouvrir l'impasse qui bloquait l'admission de nouveaux États membres dans les premières années de l'ONU. Les Canadiens sont fiers d'avoir pu contribuer à la solution de tels problèmes.

Au cours des quarante ans qui nous sépareront bientôt de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale en est venue à compter sur l'influence modératrice du Canada dans un monde déchiré par les extrêmes. Notre gouvernement tient, non seulement à ne pas interrompre cette tradition mais à s'appuyer sur elle afin d'apporter sa propre contribution par un travail constant et pragmatique.

Nous avons à cœur d'utiliser notre influence et de définir nos intérêts d'une façon qui reflète les défis auxquels nous devons faire face, ainsi que le reste du monde. Comme il sied à un nouveau gouvernement, nous entreprendrons au grand jour une revue complète de notre politique extérieure, cherchant de la sorte à donner un nouvel élan au rôle modérateur et constructif du Canada dans le monde. Nous inviterons nos citoyens et nos amis à nous suggérer comment poursuivre au mieux la tradition que nous avons établie sur le plan international dans un monde caractérisé par l'interdépendance et la montée des tensions, notamment celles qui sont associées à l'ère nucléaire.

Les périls de la course aux armes nucléaires sont bien connus. Les superpuissances mettent au point de nouveaux types d'armes et de plus en plus de pays se dotent d'une capacité nucléaire. En outre, la possibilité que des groupes terroristes acquièrent des engins nucléaires se fait de plus en plus menaçante. Les survivants d'un conflit nucléaire majeur, nous disent les physiciens et les scientifiques, hériteront d'un monde virtuellement inhabitable.

Cependant, les attitudes adoptées représentent un danger encore plus grand que les arsenaux. Les négociations entre les superpuissances sur le contrôle des armements marquent le pas. Arguant de cette impasse entre les deux grands, d'autres États nucléaires se disent impuissants à enrayer la course aux armements. Quant aux pays non dotés d'armements nucléaires, ils pourraient invoquer cette même impasse pour en justifier l'acquisition.

Si cette tendance se maintient, si l'on ne peut s'entendre sur un contrôle efficace des armes nucléaires, l'indice de danger ne pourra que s'accroître énormément. Nous sommes donc tout à fait en faveur de la réunion qui aura lieu plus tard cette semaine entre le président Reagan et le ministre des Affaires étrangères Gromyko. Nous nous réjouissons de l'offre des États-Unis, présentée avec tant d'éloquence par le président Reagan hier, d'entreprendre des consultations régulières et aussi fréquentes que possible. Nous espérons que l'Union soviétique saura répondre de façon positive à une telle offre.

Si elle est, certes, limitée, l'influence du Canada sur ces questions n'en est pas moins réelle. Nous n'avons aucun monopole sur la persuasion morale ni sur la compétence technique, mais l'importance que nous attachons à la paix et nos dons de médiateur sont bien connus. Et c'est là un atout pour la communauté internationale si celle-ci tient à renverser les tendances qui menacent si gravement l'établissement d'un contrôle des armements. Le problème primordial aujourd'hui n'est pas d'ordre moral ou technique : en effet, aucune des deux superpuissances ne veut d'un holocauste nucléaire et l'intelligence humaine, capable d'inventer des armes, peut leur trouver des contrôles. Le problème est plutôt d'ordre politique et l'ONU est l'une des enceintes où nous devons collaborer si nous voulons éloigner le monde de l'abîme nucléaire.

Certains ne croient aucune évolution possible étant donné les tensions actuelles. Ils citent en exemple l'absence de progrès dans presque tous les secteurs du contrôle des armements. De l'avis du Canada, dire qu'il faut agir revient à dire qu'il est possible d'agir.

Les grandes décisions incombent aux superpuissances mais nous avons tous une part de responsabilité. Des initiatives multilatérales, lancées et encouragées par des puissances moyennes et des petits pays peuvent aider à assainir le climat et à mettre à l'ordre du jour des propositions précises et réalisables.

Pour sa part, le Canada est décidé à continuer de jouer un rôle déterminant dans la recherche de la paix et du désarmement. Nous croyons que la course aux armements nucléaires menace la vie de chaque Canadien et l'existence même de toute société humaine. Des pays comme le mien doivent user de leur influence pour renverser ce mouvement et réduire le danger de destruction. Cet objectif ne cessera d'être une exigence première de la politique extérieure du Canada.

Le Canada n'est pas neutre dans le débat entre sociétés ouvertes et fermées. Nous affirmons et défendons les valeurs que sont la démocratie et la liberté individuelle. Nous croyons qu'il est essentiel de poursuivre simultanément les objectifs de paix et de liberté.

Le Canada cherchera, par des initiatives concrètes et réalistes, à favoriser l'élaboration d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Nous encouragerons les superpuissances et les instances multilatérales à discuter de toutes les armes basées dans l'espace extra-atmosphérique et nous commanderons de nouvelles études sur la meilleure façon de vérifier l'interdiction de telles armes. Nous œuvrerons en vue du succès de la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, qui doit avoir lieu l'an prochain, afin d'empêcher la prolifération horizontale des armes nucléaires. Nous mettrons nos compétences techniques au service de mesures de vérification qui agiraient comme garants de la confiance et de la sécurité mutuelles dans les secteurs où des accords de contrôle des armements sont réalisables. Nous favoriserons la conclusion d'un accord sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces classiques en Europe, cherchant de la sorte à réduire le risque de l'escalade susceptible de mener à la guerre nucléaire. Nous continuerons de militer en faveur d'une convention vérifiable interdisant le développement, la production, le stockage et l'utilisation des armes chimiques. Le Canada ne cessera d'apporter son soutien financier à la Campagne mondiale du désarmement. En outre, nous espérons que l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, qui a vu le jour récemment, contribuera, par ses études et ses conseils relatifs à des propositions et des mesures concrètes de contrôle des armes, à réduire les tensions internationales.

Mon gouvernement vient tout juste d'entrer en fonction. C'est pourquoi mes propos seront pour l'instant plutôt de nature générale. Le premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, a annoncé que notre gouvernement jouerait un rôle plus actif que les précédents au sein de l'organisation des Nations unies et de ses institutions.

L'engagement de notre gouvernement envers les Nations unies est sans réserve. Nous attachons une grande valeur à nos rapports bilatéraux avec d'autres pays et à notre rôle au sein d'associations comme le Commonwealth et la Francophonie. Ces liens sont importants, mais ils ne suffisent pas. Puissances moyennes ou petits pays, nous avons tous besoin d'institutions internationales efficaces pour que nos voix puissent être entendues et pour que nous puissions affronter ensemble les énormes problèmes politiques et économiques de notre siècle. Un système des Nations unies dynamique et à l'écoute de ses membres est essentiel non seulement pour des pays tels que le Canada — mais aussi pour les superpuissances. C'est précisément parce que de plus en plus de collectivités adoptent une attitude introspective qu'il nous faut renforcer les institutions mondiales qui nous réunissent.

Dans ses trois derniers rapports annuels, le secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuellar, a cherché à nous faire prendre conscience de nos responsabilités à titre d'États membres. « Pourquoi, » nous a-t-il demandé récemment, « y a-t-il eu un recul de l'internationalisme et du multilatéralisme au moment même où l'évolution de la conjoncture, tant en ce qui concerne la paix mondiale que l'économie mondiale, semblerait en exiger la consolidation ? »

Quand allons-nous commencer à donner des réponses à ces questions qui appellent des remises en cause? Il est à espérer qu'il ne faudra pas un désastre majeur pour secouer notre inertie.

À la veille du quarantième anniversaire des Nations unies, il est approprié que chaque État membre réexamine son engagement vis-à-vis de la Charte des Nations unies. Ces anniversaire doit marquer le renouvellement de nos engagements face à l'avenir et non seulement célébrer le passé.

Il ne suffit pas de redire notre adhésion à la Charte. Les États membres doivent collaborer activement au renforcement du système des Nations unies. Le secrétaire général a exprimé l'espoir que, dans chacun d'entre eux, les penseurs les plus éminents se consacrent à cette tâche. Relevons le défi et posons les jalons de cette entreprise.

L'Association canadienne pour les Nations unies parrainera le 26 octobre une conférence de trente-cinq personnalités canadiennes. Cette conférence, la première du genre, aura lieu à Ottawa et aura pour objectif d'amorcer un examen des moyens visant à renforcer les Nations unies. Le premier ministre, M. Mulroney, et notre gouvernement entendent également demander aux parlementaires canadiens d'étudier cette question et de présenter des recommandations.

Comment pourrions-nous traduire les résultats de cette réflexion, dans chacun de nos pays, en une action collective qui renforce de façon concrète le système des Nations unies?

Au cours de la présente session, il nous faut, nous les « amis des Nations unies », accorder une attention prioritaire au recensement et à la mise en œuvre de moyens pratiques pour renforcer le système de l'ONU.

Si nous voulons déterminer ce qu'il faut faire pour renforcer le système des Nations unies, il nous faut d'abord dresser un bilan réaliste du passif et de l'actif.

Ainsi, il faut constater tout d'abord que le Conseil de sécurité est devenu de plus en plus inefficace. Nous reconnaissons tous que le Conseil n'œuvre pas dans l'abstrait. Il continuera de refléter les tensions mondiales. Toutefois, il ne faut pas que la détérioration des rapports entre ses membres permanents l'immobilise. Quelle que soit la crise, et quel que soit l'état des relations entre ses membres, nous devons donner au Conseil de sécurité les moyens de continuer d'être un forum de discussion.

L'an dernier, les membres du Conseil ont tenu une série de réunions privées afin d'étudier comment améliorer l'efficacité de cet organe. L'initiative semble toutefois s'essouffler. Il semble même que des options qui, de prime abord ne donnaient pas prise à controverse, aient été laissées de côté. C'est ainsi que l'on peut se demander pourquoi les membres du Conseil ne pourraient pas tenir régulièrement des sessions *in camera*, en présence du secrétaire général, afin d'étudier quel rôle ce dernier et le Conseil peuvent jouer dans la solution des différends qui ont déjà éclaté ou qui s'annoncent. Les réticences manifestées lorsqu'il s'agit de discuter n'ont pas leur place. Le Conseil de sécurité doit fonctionner, à tout le moins dans les coulisses, comme téléphone rouge multilatéral.

En second lieu, Monsieur le président, nous n'avons pas, non plus, été à la hauteur de nos responsabilités en tant qu'États membres de l'ONU. Nous avons compté sur le secrétaire général pour remplir ce vide, sans pour autant lui donner l'appui politique nécessaire pour jouer ce rôle. Nous devons donner au secrétaire général une plus grande marge d'initiative et d'indépendance. Certes, il a pu, de sa propre initiative, prendre des mesures dans certains secteurs d'activité de l'ONU : il a commencé à améliorer la gestion des ressources financières et humaines limitées dont dispose l'Organisation; il a profité d'une période de restriction budgétaire pour commencer à éliminer les activités qui n'étaient pas de première importance; il a également exercé une influence positive sur nombre de problèmes internationaux difficiles. Mais nous devons lui accorder un meilleur appui politique. Il devrait être encouragé à accroître sa « capacité d'établissement des faits » et sa capacité d'exercer ses « bons offices » de façon constructive dans des situations particulières.

En troisième lieu, trop d'heures et de ressources précieuses sont gaspillées, dans l'ensemble du système des Nations unies, en discussions de questions politiques qui débordent du cadre du mandat des institutions. Nous acceptons tous le fait que le Conseil de sécurité et l'assemblée générale soient des instances politiques. Mais, même dans ces instances, nous devrions éviter la répétition de débats politiques stériles, la prolifération de résolutions sur un même sujet et l'organisation de conférences et de rencontres qui font double emploi.

Nous devons également résister à la « surpolitisation » qui afflige de plus en plus les composantes techniques du système des Nations unies, lesquelles ne sont ni mandatées pour traiter de ces questions ni apte à le faire. Il est naïf de penser que certaines questions politiques brûlantes ne seront pas soulevées. Mais le processus devient débilitant lorsque les questions politiques commencent à entraver l'échange normal de concessions entre groupes qui tentent d'en arriver à un consensus sur les activités essentielles des organismes de l'ONU. L'UNESCO, par exemple, a gravement péché en la matière ces dernières années et il faut s'attacher à recréer l'équilibre qui lui fait défaut.

Nous ne devons pas permettre que la contestation du principe de l'universalité de l'appartenance à l'ONU vienne miner la viabilité du système. Israël, par exemple, doit pouvoir rester membre de la famille des organismes des Nations unies et la République de Corée est un pays qui mérite d'en devenir membre à part entière.

Naturellement, l'analyse du passif ne doit pas nous faire oublier les nombreuses réalisations de l'ONU. Nous prenons souvent pour acquit les nombreuses composantes du système qui continuent à bien fonctionner. Je n'en citerai que quelques exemples.

Premièrement, la plupart des institutions spécialisées de l'ONU continuent à remplir leur mandat avec distinction et dévouement. L'Organisation de l'aviation civile internationale, par exemple, a su au printemps dernier approuver à l'unanimité une modification à sa constitution afin que soit encore plus claire l'interdiction faite aux États d'user de la force contre l'aviation civile.

Deuxièmement, en ce qui concerne les droits de l'homme, la distance qui reste à parcourir et la persistance d'iniquités flagrantes ne peuvent venir obscurcir les progrès arrachés de haute lutte. Tous ceux qui

chérissent les droits de la personne se sont réjouis de l'élection d'un gouvernement argentin qui s'est engagé à les restaurer.

Le Canada espère que la présente session permettra de poser le prochain jalon d'importance de la protection des droits de la personne sur le plan international, à savoir l'adoption d'une convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Nous devons faire savoir au monde que la torture ne saurait être tolérée par les nations civilisées.

Troisièmement, les activités de développement et l'aide humanitaire de l'ONU continuent d'être irremplaçables. En 1984, le Programme de développement des Nations unies accordera environ un milliard de dollars aux pays en développement par le truchement d'organismes de l'ONU. L'UNICEF apporte une contribution essentielle à la satisfaction des besoins développementaux et humanitaires des mères et des enfants. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient coordonnent l'aide humanitaire essentielle aux réfugiés.

Quatrièmement, le système de l'ONU contribue également à concentrer l'attention sur les problèmes sociaux les plus graves que nous connaissons. En faisant de l'année 1985 l'Année internationale de la jeunesse, l'ONU a encouragé de nombreux pays comme le Canada à mettre sur pied un programme national global dans ce domaine. La deuxième Conférence internationale sur la population, tenue cet été à Mexico, a renforcé l'attention accordée aux questions de population depuis dix ans, et permis de recenser de nouveaux problèmes d'intérêt international. La Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra à Nairobi en juillet prochain, permettra d'établir une stratégie prospective visant à engendrer des changements positifs dans la vie des femmes.

Cinquièmement, sous l'égide du système des Nations unies, des régimes juridiques positifs et souvent innovateurs ont été établis dans des domaines aussi essentiels que le droit de la mer, le commerce international, l'espace extra-atmosphérique, l'aviation civile, les télécommunications et l'environnement. Le développement progressif de la règle de droit est essentiel à l'ensemble du système multilatéral.

Monsieur le président, le bilan est beaucoup moins positif dans le domaine de la paix et de la sécurité et il ne fait pas de doute que nous pouvons utiliser à meilleur escient les mécanismes prévus par la Charte en vue de faciliter le règlement pacifique de certains différends.

Mon gouvernement veut que soient restaurés l'indépendance, la souveraineté et le non-alignement véritable de l'Afghanistan, et que les forces étrangères soient retirées de ce pays meurtri. Nous appuyons les efforts déployés par le secrétaire général et son représentant spécial en vue d'atteindre un tel objectif.

Nous soutenons les efforts des pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-est) pour redonner la paix au Kampuchea, pays victime de forces d'occupation illégales.

Le Canada déplore la propagation à l'Amérique centrale de l'affrontement Est-Ouest, ainsi que la militarisation qui en résulte dans la région. Nous nous réjouissons de l'initiative, de l'habileté et de la

persévérance dont ont fait preuve les pays du groupe de Contadora dans leurs efforts pour établir un cadre de réconciliation dans l'esprit de la Charte des Nations unies. Nous nous réjouissons également de l'établissement d'un dialogue direct entre les États-Unis et le Nicaragua.

Il faut qu'un règlement négocié mette fin aux souffrances et à la destruction causées par la guerre entre l'Iran et l'Irak. Nous encourageons le secrétaire général à s'inspirer de ses récents succès, entre autres, celui qui lui a permis d'obtenir des belligérants qu'ils cessent leurs attaques contre les centres de population civile, pour poursuivre sa tâche. L'envoi d'un groupe chargé d'enquêter sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques a également été une mesure utile.

Le Canada espère que seront récompensés les efforts que déploie actuellement le gouvernement libanais pour rétablir la paix et la stabilité dans ce malheureux pays. Nous appuyons l'intégrité territoriale du Liban et maintenons que toutes les troupes étrangères devraient s'en retirer à moins d'y être à la demande du gouvernement libanais. Les Canadiens ont été consternés à l'annonce du dernier attentat terroriste contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth qui a fait tant de victimes et causé la mort de plusieurs personnes.

Nous appuyons fermement une solution juste et globale du différend israélo-arabe fondée sur la résolution 242 du Conseil de sécurité, laquelle prévoit le droit de tous les États, dont Israël, à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous voulons également que soient reconnus les droits légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à une patrie au territoire nettement défini, soit la Rive occidentale et la Bande de Gaza.

Nous ne devons pas perdre de vue que les forces de maintien de la paix et les missions d'observation des Nations unies continuent d'être essentielles dans un certain nombre de régions perturbées. Tous les États membres ont la responsabilité de contribuer au soutien de ces opérations. Nous demandons notamment aux États membres d'accueillir favorablement les appels du secrétaire général concernant de nouvelles contributions volontaires pour la Force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre. Naturellement, si ces forces peuvent contribuer à réduire le risque d'un conflit ouvert, une paix durable ne pourra être obtenue que par un compromis politique raisonnable. Dans cet esprit, nous nous réjouissons de la participation constructive des dirigeants des deux communautés chypriotes aux négociations sans contact direct qui ont eu lieu au cours des deux dernières semaines sous l'égide du secrétaire général. Nous applaudissons à la reprise de ces échanges le mois prochain et nous incitons les parties à saisir cette occasion de réaliser des progrès vers un règlement juste et durable.

Monsieur le président, nous sommes tous vivement conscients de l'interaction existant entre forces politiques et économiques dans l'environnement global. Aussi nous demandons-nous quel est le bilan du système multilatéral sur le plan économique.

La crise de la dette a sérieusement touché nombre de pays en développement. Les effets d'un endettement très lourd sur l'avenir économique de tant de pays en développement, sur le bien-être de leurs populations et la santé de l'ensemble du système financier international doivent rester au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Les pays industriels devront poursuivre leurs

efforts pour assurer la consolidation de la reprise et son extension à tous les pays, aussi bien développés qu'en développement.

Le Canada souscrit à l'élargissement des efforts multilatéraux de stabilisation de l'endettement en conformité avec la décision prise par les pays industriels au sommet de Londres de confirmer leur stratégie face au problème de la dette et de l'appliquer et la développer de façon souple et ponctuelle. Le Commonwealth a également fait un travail important dans ce domaine. Mon collègue, le ministre des Finances, a été invité par ses homologues du Commonwealth, réunis à Toronto la semaine dernière, à recommander à l'assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui a lieu cette semaine que soit mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité du développement les questions (entre autres, la question de l'endettement) qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement. J'ai donc été heureux d'apprendre que le Comité intermédiaire et le Comité du développement ont convenu, lors de leur réunion du weekend, d'accorder à leur réunion du printemps prochain une attention spéciale à ces questions, notamment aux problèmes de la dette et de l'ajustement et aux flux financiers dans une perspective à moyen terme.

Les courageux efforts d'ajustement faits par nombre de pays en développement doivent se poursuivre, mais il est également important que la communauté internationale assure un financement suffisant. À cet égard, il ne faut pas négliger l'important rôle que pourraient jouer les investissements privés. J'espère qu'une plus grande attention multilatérale sera portée aux perspectives à moyen terme des flux financiers aux pays en développement.

Le Canada étant fortement tributaire du commerce extérieur et des investissements étrangers, mon gouvernement s'est engagé à maintenir une étroite coopération avec ses principaux partenaires économiques et à soutenir les principes d'un système multilatéral ouvert et juste dans lequel tous les pays, développés et en développement, peuvent prospérer. Des institutions multilatérales efficaces sont essentielles pour prévenir des attitudes trop égocentriques face à des problèmes économiques qui exigent une action commune.

Des initiatives nationales et internationales seront requises pour endiguer les tendances protectionnistes qui se font toujours sentir fortement et qui pourraient menacer les perspectives commerciales. Les grands pays industriels de l'Occident se sont à nouveau engagés, au sommet de Londres, à contrer les pressions protectionnistes et à accélérer le programme de travail du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Notre capacité collective d'honorer ces engagements et de progresser vers une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales est capitale si nous voulons que s'arrête l'érosion de notre système commercial ouvert et que le commerce reste l'un des moteurs de la croissance de l'économie mondiale. Les pays en développement devront également être des participants actifs dans ce processus.

Entre temps, d'urgentes questions humanitaires s'imposent à notre attention. Notre gouvernement a l'intention de maintenir l'engagement du Canada se consacrer 0,7 % de son produit national brut à l'aide publique au développement d'ici 1990. Malgré de sérieux problèmes économiques internes, nous n'abandonnerons pas les peuples désavantagés du monde. Une plus large part de notre budget d'aide sera

consacrée aux organisations non gouvernementales, qui ont prouvé leur efficacité dans les programmes de développement communautaire.

En matière économique, le bilan de la communauté internationale est positif, bien que la situation soit loin d'être parfaite. Nous devons nous assurer que les institutions spécialisées que nous avons créées seront à la hauteur des défis actuels et futurs. À cet égard, on semble s'orienter davantage vers une approche pragmatique, axée sur des problèmes particuliers. Des organismes comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le GATT, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, et d'autres organismes qui ont des mandats spécifiques à l'intérieur du système multilatéral sont encouragés à poursuivre leur travail avec une conscience renouvelée des engagements qu'ils ont pris et de la coopération qu'ils doivent promouvoir.

Comme l'a souligné le secrétaire général, nulle part les besoins humains ne sont plus grands que dans l'Afrique d'aujourd'hui, continent où nombre de pays sont affligés par la sécheresse et la famine. Le problème des réfugiés continue de s'y poser avec une acuité toute particulière, ainsi que les problèmes de balance des paiements et d'endettement chronique. Le Canada consacre actuellement à l'Afrique plus de 40 % de son aide bilatérale, ayant nettement relevé ses allocations d'aide alimentaire et accru ses contributions aux organismes de secours humanitaires d'urgence.

Nous faisons également nôtre la lutte pour la liberté et l'égalité en Afrique australe. Le Canada s'est joint à d'autres pays du Commonwealth pour adopter la Déclaration de Lusaka de 1979 sur le racisme et les préjugés raciaux. Nous nous en tenons à cette déclaration qui reflète notre volonté d'œuvrer à l'éradication de ce mal qu'est le racisme. Nous rejetons les politiques visant à perpétuer l'*apartheid* et à maintenir la discrimination raciale.

Nous déplorons aussi que le peuple de Namibie soit toujours privé de son indépendance après un siècle de règne colonial. L'Afrique du Sud doit fixer une date pour accorder son indépendance à la Namibie aux termes de la résolution 435 du Conseil de sécurité.

Monsieur le président, c'est à titre de ministre des Affaires extérieures, conscient des frustrations et des limites propres à notre organisation que je me présente à cette tribune aujourd'hui. J'ai d'abord perçu les Nations unies comme une idée, non comme une institution, une idée qui a finalement cheminé jusqu'à cette région privilégiée du globe où je suis né et qui m'a révélé la famine, les guerres et la maladie qui sévissaient à travers le monde tout en me permettant d'entrevoir le jour où ces problèmes seraient résolus. Dans cette perspective, les Nations unies peuvent être jugées, non en fonction de la longueur de leurs débats mais plutôt en fonction des millions d'enfants qui sont enfin nourris, vêtus, et logés; en fonction des guerres qui ont été évitées, jugulées ou retardées; en fonction des millions de vies humaines qui ont été soit protégées, soit soulagées du simple fait que l'Organisation ait pu mettre en contact les pays qui ont besoin d'aide avec ceux qui sont en mesure de les aider.

L'idée des Nations unies est aussi importante aujourd'hui qu'elle l'a été dans le passé. Elle interdit toute complaisance pour les uns et est source d'espoir pour les autres. Elle permet de revoir les frustra-

tions que nous ressentons à la lumière de quarante années de vies améliorées et de conflits jugulés; elle autorise enfin de nouvelles perspectives.

Monsieur le président, l'appui que nous accordons à l'ONU doit reposer sur une vision claire de la réalité. Lorsque nous dressons le bilan du passif dans le système de l'ONU, il ne faut pas oublier l'actif et lorsque nous nous réjouissons des résultats positifs, il ne faut pas sous-estimer les problèmes politiques et économiques qui nous attendent, ce que nous faisons souvent. Évitez de blâmer les Nations unies pour nos propres péchés et omissions. Si nous sommes collectivement incapables de revitaliser le système onusien, nous devons nous résigner à le voir s'anémier. C'est ce qui ne doit pas arriver.

L'année 1985, qui marquera notre quarantième anniversaire, peut constituer un point tournant dans la vie des Nations unies. Une vaste coalition d'États membres, amis des Nations unies, doit faire cause commune pour renouveler l'efficacité des institutions globales. Mon gouvernement, collaborant avec les autres États membres et le secrétaire général, fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la vitalité de ces institutions. Voilà le cadeau de quarantième anniversaire que nos populations méritent. Prouvons-leur que la vie commence à quarante ans.

La semaine dernière, au Canada, Sa Sainteté le pape Jean-Paul II lançait un appel, évoquant une nouvelle vision de l'humanité qui inspirerait les nations et les individus dans leur poursuite de la paix et de la prospérité pour tous. Il a demandé aux Canadiens de « faire davantage ». Appliquons-nous donc tous à faire plus que nous n'avons fait jusqu'alors.

S/C